

## DECLARATION ADOMA 25/06/2018

J'ai été nommé, il y a trois ans à la présidence d'ADOMA sur proposition du cabinet du président de la République. Ce fut pour moi une surprise et un honneur.

Surprise car les nominations à ce poste concernaient précédemment des hauts fonctionnaires de l'Etat et que parallèlement chacun connaissait mon attachement au secteur associatif avec mon élection toute récente à la présidence de l'UNIOPSS.

Honneur parce qu'Adoma est une grande maison que je côtoyais depuis le temps de la Sonacotra, puis Sonacotra au titre de ses missions sociales si importantes.

Ce n'est sans doute pas à moi de dresser le bilan de ces trois années même si les objectifs me semblent atteints voire dépassés qu'il s'agisse de

- l'accroissement des réponses dans le logement accompagné,
- le développement des solutions d'hébergement pour lesquelles le rôle de la SNI aura été prépondérant et efficace et que je veux saluer ici pour son soutien
- l'accélération des rénovations et réhabilitations des structures vieillissantes des foyers de travailleurs migrants
- l'humanisation en bonne voie des conditions d'accueil dans les centres d'urgence
- la pacification du climat social dans l'entreprise
- la reconnaissance de l'importance de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement par des équipes sociales, auquel j'ai été vigilant

Toutes ces évolutions grâce à une équipe de salariés compétents sous la houlette d'une équipe de direction professionnelle et engagée avec à la tête un directeur général de réelle qualité.

Mon mandat était censé se terminer le 22 septembre 2018 en tenant compte de la limite d'âge fixée dans les statuts. A la demande insistante de Jean Paul Clément et d'une partie de l'équipe de direction et malgré le fait de ne pas être spécifiquement demandeur, j'ai accepté de sonder les différents pouvoirs sur une éventuelle modification de ces statuts pour prolonger les actions engagées. L'avis positif reçu du secrétariat général de l'Elysée, du directeur de la Caisse de dépôts et consignations, du président directeur général de la SNI et du représentant de l'Etat au conseil d'administration laissait entendre qu'ils y étaient favorables ce qui n'a pas été la décision finale.

Je n'évoquerai pas ici le mode de transmission de la décision qui manque singulièrement de courtoisie et de respect vis-à-vis d'une mission, je le rappelle bénévoles, de trois années. Il a été pris plus de précautions pour demander aux anciens préfets, ex-présidents de la Sonacotra de rendre une action qui leur avait été attribué gratuitement mais comme ceci ne concerne que ma modeste personne cela n'a pas beaucoup d'importance.

A vrai dire je n'ai été qu'à moitié étonné de cette réponse dictée du ministère de l'intérieur car j'assume les désaccords de plus en plus importants avec les orientations de ce ministère concernant l'accueil des migrants dont certaines contestées publiquement même si j'ai pris le soin de ne pas impliquer pour protéger ADOMA en utilisant ma casquette de président du secteur associatif.

Mon seul regret, à la période où s'est cumulée la circulaire qui tentait de mettre fin à l'inconditionnalité de l'accueil dans les centres d'urgence, une loi Asile et immigration déséquilibrée entre quelques ouvertures et de nombreuses régressions du droit des migrants est de pas avoir à cet instant-là présenté ma démission surtout au moment où j'ai appris les décisions liées au centre de la Boulangerie car la parole de L'ETAT n'a pas été respectée concernant l'humanisation de ce centre.

J'avais obtenu personnellement la parole et l'engagement de l'Elysée, de Matignon, du préfet de Paris, du préfet de région et de la maire de Paris pour aboutir sur un projet de transformation de ce lieu indigne de notre République par des structures respectueuses des personnes accueillies.

Finies les dortoirs de plus de 180 lits à deux niveaux et espacés de 30 cm chacun...et des installations d'hygiène totalement sous-équipées...et bien non malgré les paroles et engagements au plus haut sommet de l'ETAT ce projet a été au mieux différé et plus vraisemblablement annulé.

Seule la maire de Paris aura tenu sa parole en proposant deux lieux alternatifs or ce centre va perdurer dans ces conditions inacceptables pendant je le crains encore trop longtemps.

Le ministère de l'intérieur assume des fonctions régaliennes majeures comme la protection et la sécurité nationale pour lesquelles il mérite notre reconnaissance mais il ne devrait pas assumer de rôle de leader dans les responsabilités des missions d'accueil et d'hébergement car il n'en a ni les compétences, ni la sensibilité, ni la connaissance des attentes et besoins de ce public et des organismes associatifs ou autres les encadrant.

Je voudrais conclure en rappelant que j'ai été loyal dans l'exercice de mes missions y compris lors des désaccords sur des méthodes comme l'appel d'offres Praha, comme dans les déplacements en province quand il a fallu déployer beaucoup de pédagogie et de conviction. En effet les préfets et élus municipaux ont souvent été furieux d'une part de ne pas avoir été prévenus des sites d'accueil ciblés par l'accueil en hôtels sur leurs territoires et d'autre part parce que nombre d'entre eux étaient assez réticents face à cette initiative. Loyal quand il a fallu accepter des diminutions de financement par l'Etat pour des travaux différés par des obstacles du représentant de ... l'Etat

Je vous annonce donc ma démission qui prendra effet dès maintenant afin de vous permettre de trouver une solution quant à mon remplacement et de saluer les équipes avec qui j'ai eu plaisir d'œuvrer pendant 3 ans.